

AR Prefecture

016-211602792-20230314-D_2023_12_1403-DE
Reçu le 27/03/2023

2023/12

COMMUNE DE RIOUX MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de RIOUX MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaël PANNETIER, Maire.

Présents : PANNETIER G. DEMPTOS B. NAU E. ANTOINE L JALLET B. VESSIERE JF.. MERCADE MJ. BERNARD S.

Absents excusés : MATHIEU A. MAIS MC. MILHAC JP

Secrétaire de séance : MERCADE Marie Joëlle

Date de convocation : 08 mars 2023

Objet : Budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif pour l'année 2023, détaillé article par article

Ce budget est présenté à l'équilibre pour :

- 501 280 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 201 929 € en dépenses et recettes d'investissement

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- DECIDE d'adopter le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre à la section de fonctionnement pour la somme de 501 280 € et qui s'équilibre à la section d'investissement pour la somme de 201 929 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce Budget Primitif 2023

Pour copie conforme



Le Maire
PANNETIER Gaël